

COMMUNE DE HODENT
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le 10 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eric BRETON, Maire.

Présents : Mme Dodin
MM. Cazé, Falague, Hébert, Le Manach, Michel, Polvérari et Sariane

Absents : -

Secrétaire de séance : Mme Dodin Valérie

Ouverture de la séance à 20h30 :

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 07 février 2014

Point n°1 - Délibération : remplacement temporaire de la secrétaire de mairie

Depuis le 16 décembre 2013, comme approuvé par délibération du 12 décembre 2013, Madame Bédrine, secrétaire de mairie de la commune de Montreuil-sur-Epte, assurait une mission de remplacement de la secrétaire de mairie en arrêt maladie sous deux formes de contrat :

- mise à disposition de 5h00 l'après-midi ;
- contrat temporaire de 3h00 le matin.

Madame Bédrine étant à temps complet dans sa commune de rattachement, après 2 mois et demi de travail, la charge de travail est devenue trop importante sur deux communes. Elle a donc remis sa démission, effective depuis le 28 février 2014.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la secrétaire de mairie est toujours en arrêt maladie et que la période de six mois consécutifs étant atteinte, le comité médical est saisi.

Malgré le renfort d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion de Versailles, malgré le travail important réalisé par Mme Bédrine, il est toujours nécessaire de procéder au recrutement temporaire d'un agent jusqu'au retour de la secrétaire de mairie de Hodent.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la secrétaire de mairie de la commune d'Omerville peut être disponible 8h30 par semaine, sous la forme d'un contrat temporaire.

Madame Lagarde est à temps partiel dans sa commune de rattachement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le recrutement temporaire de Madame Lagarde suivant les conditions susmentionnées et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à sa mise œuvre.

Point n°2 - Délibération : révision du loyer du logement situé Chemin de la Garenne

M. le Maire propose de réévaluer le loyer du logement situé Chemin de la Garenne avec effet au 01/01/2014. La hausse est de 1.20 % correspondant à l'indice de référence des loyers du 2^e trimestre 2013. Le montant du loyer est de 129.19 € et passerait donc à 130.74 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette révision de loyer.

Questions diverses

Redécoupage cantonal

M. le Maire expose la lettre en date du 3 mars dernier de M. Bazin, Président du Conseil Général du Val d'Oise, dont l'objet est de regretter la parution au journal officiel, le 21 février dernier, du décret redécoupant le département en 21 cantons au lieu des 39 existants malgré l'avis négatif du Conseil Général. Ce redécoupage entrera en vigueur lors du prochain renouvellement général des assemblées départementales. Le Conseil Général confirme qu'il va persévérer devant la section du contentieux du Conseil d'Etat et déposera une requête en annulation du décret. S'il n'y a pas de changement, la commune de Hodent sera rattachée au canton n°20 avec comme bureau centralisateur la commune de Vauréal.

Compte-rendu des syndicats

M. Michel en tant que délégué de la commune auprès du syndicat du SMIRTOM et du syndicat du Bassin versant de l'Aubette donne le compte-rendu des dernières réunions. M. Michel souhaite que les prochains conseillers municipaux s'impliquent dans ces syndicats dont les décisions ont un impact sur la vie des administrés et/ ou un impact financier important sur les cotisations des communes.

Travaux éclairage public Chemin de la Garenne et Sente de la Couture

M. Le Manach fait un point sur l'avancement des travaux. La première partie concernant l'enfouissement de la ligne éclairage public vient de se terminer. La deuxième partie concernant la pose des candélabres devrait avoir lieu d'ici 8 à 10 semaines (délai de fabrication). L'éclairage public Sente de la Couture prévu dans l'opération sera également réalisé à ce moment-là.

Panier de basket à l'école

Le panier de basket pour les enfants de l'école n'a pas pu être installé à ce jour car le panneau de support n'est pas terminé. La décoration de ce dernier sera réalisée par les enfants au retour de Mme Duquenne, enseignante à l'école de Hodent.

Matériel communal

M. Le Manach fait un point sur les différents matériels en réparation.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,

Eric Breton